BRETAGNE la cgt

Rapid'info BRETAGNE

Sommaire

Edito p.1

Les enjeux.....p.2

Les droits.....p.2

Les revendications.....p.3

Les outils.....p.3

Préparation.....p.3

Programme et bulletin d'inscription .....en p.j.

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la publication :
Thierry GOURLAY
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0713 S 07992
Bimensuel - 0,15€

FORUM "Formation professionnelle, pour un travail de qualité et un emploi durable"

2016 l'année de la formation PRO la cgt Bretagne

le 16 novembre 2016 à PONT DE BUIS (Finistère)

Parmi les axes importants de la démarche revendicative de la Cgt, la Formation Professionnelle en est un qui permet de renforcer la capacité des salariés à vivre mieux leur travail tout en sécurisant leur parcours tout au long de la vie.

Pourtant, la Formation Professionnelle reste trop souvent l'affaire de spécialiste ou à la discrétion des directions d'entreprises. Cela a comme effet de cantonner les négociations à des formalités et de retirer aux IRP, aux délégués syndicaux ainsi qu'aux salariés leur pouvoir d'intervention.

D'un droit du salarié, la formation professionnelle devient alors un moyen de la compétitivité.

Aussi, l'appropriation de ce sujet, hautement revendicatif, par les syndicats Cgt à un niveau supérieur, est un enjeu pour développer une démarche de conquête vers un véritable statut du travail salarié et une sécurité sociale professionnelle.

Ces dernières années, les règles de la formation professionnelle, ainsi que son financement ont été considérablement modifiés au profit des employeurs. Si des mesures favorables aux salariés sont à souligner, elles restent insuffisantes et à mettre à l'actif de la Cgt.

Néanmoins, l'appropriation des évolutions de la formation professionnelle, qu'elles soient législatives, où en termes d'opportunité, doit se démocratiser ; il faut en faire un moyen de l'amélioration des conditions de vie et de travail des salariés.

Le Comité Régional Cgt Bretagne organise le mercredi **le 16 novembre** à Pont-de-buis, un Forum à destination des syndicats, des élus du personnel, des délégués syndicaux.

Cette initiative qui se fixe l'objectif de sensibiliser tous les acteurs Cgt de la formation professionnelle sur la région s'intitule :

« **La formation professionnelle, pour un travail de qualité et un emploi durable** »

L'ambition de cette journée est de mobiliser quelques 150 militants pour leur donner des éléments d'actualité et des outils pour conduire une action revendicative sur la formation professionnelle dans leur entreprise, car les enjeux sont essentiels et les besoins énormes.

Catherine BIGOT

Responsable à la Formation professionnelle

au Comité Régional Bretagne CGT

FORUM

Formation professionnelle, pour un travail de qualité et un emploi durable

Objectif : ➔ **Mobiliser 150 militants pour leur donner envie de conduire une action revendicative sur la formation professionnelle dans leur entreprise.**

LES ENJEUX DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

➔ **La formation professionnelle sert à s'émanciper d'un travail peu valorisant voire pénible :**

Enjeux n°1 :

- Les choix d'emploi peu qualifiés sont restreints : se professionnaliser, se qualifier, donne accès à un éventail plus large de possibilités d'emploi ; un(e) manutentionnaire qui devient magasinier-cariste aura vu son travail s'enrichir
- Un salarié qui ne trouve plus d'intérêt à son travail peut envisager d'en changer, par exemple par le biais d'un **Congé individuel de formation** ; c'est ainsi qu'Eric, agent de sécurité, est devenu géomètre-topographe et Isabelle, ouvrière en agro-alimentaire est devenue auxiliaire de vie, leur formation ayant été financée par le FONGECIF Bretagne.

➔ **La formation professionnelle sert aussi à sécuriser son avenir professionnel :**

Enjeux n°2 :

- En cas de licenciement, et hélas personne aujourd'hui n'est à l'abri de cet accident de parcours, il est plus facile de se reclasser si l'on a fait évoluer et reconnaître sa qualification ; la **VAE,** par exemple, permet d'accéder à un diplôme quand on a exercé les activités d'un métier sans en avoir la reconnaissance ; c'est par ce biais que de nombreux agents de service hospitalier accèdent au diplôme d'aide-soignant avec un minimum de formation.
- Tout le monde sait que la **digitalisation** des activités, le numérique, vont modifier le contenu de nombreux métiers ; les activités de demain exigeront une qualification plus élevée qu'aujourd'hui ; c'est dès aujourd'hui qu'il faut s'en préoccuper pour ne pas rester sur le bord de la route.

➔ **La formation professionnelle sert aussi à gagner plus :**

Enjeux n°3 :

- Avec une qualification reconnue, c'est plus facile de dépasser le SMIC, de faire évoluer son salaire ; c'est ainsi qu'un(e) aide à domicile qui passe le diplôme d'Etat voit son salaire revalorisé par évolution dans la grille de la Convention collective.
- La Cgt revendique depuis longtemps que chaque salarié puisse voir son salaire doubler au cours de sa carrière.

Tout cela participe à notre revendication de Sécurité sociale professionnelle et de NSTS (Nouveau Statut du Travail Salarié) :

- Je travaille dans de bonnes conditions (qui ne portent pas atteinte à mon intégrité physique et mentale)
- Je trouve un sens à mon travail : il m'apparaît utile socialement
- Si mon travail ne me convient plus, je peux évoluer et/ou changer d'emploi, grâce à la formation, et j'ai accès à un financement pour réaliser mon projet.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE, CE SONT DES DROITS, AUJOURD'HUI NÉGLIGÉS ET LARGEMENT BAFOUÉS

➔ **Le Compte personnel de formation**

Droit n°1

- Depuis 2014, chaque actif en France dispose **d'un Compte personnel de formation** qu'il peut mobiliser pour des formations de tous niveaux lui permettant d'accéder une nouvelle qualification ; 2 ans plus tard, **15%** seulement des salariés en emploi ou privés d'emploi ont ouvert leur compte, étape indispensable pour pouvoir l'utiliser ;
- Pire encore, on s'aperçoit que des employeurs détournent sans vergogne le CPF : profitant de l'ignorance qu'ont les salariés de leurs droits, ils font mobiliser à certains leur CPF pour des formations qui relèvent de l'obligation de l'employeur (maintien dans l'emploi) : ce sont par exemple des CACES ou la formation continue obligatoire du transport de marchandises.

➔ **Les entretiens professionnels**

Droit n°2

- Depuis 2014 également, chaque salarié bénéficie tous les 2 ans d'un entretien professionnel au cours duquel il peut émettre ses souhaits de formation ; cet entretien n'est pas**, ne doit surtout pas** être un entretien d'évaluation ; et pourtant, beaucoup d'employeurs l'utilisent comme tel ou mélangent allègrement les 2.
- En dehors de ces exemples, quel salarié en CDI sait qu'il peut prétendre à une formation en alternance sous forme de **Période de professionnalisation,** sans quitter l'entreprise plus de quelques jours par mois ? Combien de salariés en emploi ne se sont jamais vus proposer de stage inscrit au **Plan de formation** de l'entreprise ? Combien d'autres, en emploi ou privés d'emploi, ont été dégoûtés de la formation par des stages sans intérêt pour eux ?

LE DROIT A LA FORMATION EST UN OBJET DE REVENDICATION À L'EGAL DES AUTRES

Il apparaît clairement qu'il y a matière à revendiquer pour développer l'accès des salariés à la formation, sécuriser leur vie professionnelle et conquérir de nouveaux droits. La question ne devrait même pas se poser. Et pourtant, la réalité de notre activité revendicative à l'entreprise montre que peu de syndicats prennent en compte ces questions dans leur cahier de revendications.

Nous en connaissons les raisons multiples, elles ont été largement exposées à la journée d'études de novembre 2015 à Lorient :

Frein n°1

➔ c'est d'abord **le manque d'information** des salariés globalement, mais des syndiqués aussi, sans parler des responsables syndicaux

⇒ les salariés ne savent pas qu'ils ont des droits. Ils ne connaissent pas les dispositifs
⇒ beaucoup de salariés pensent que ce n'est pas à eux de choisir, c'est l'affaire de l'employeur ; ils n'imaginent pas que ça peut être à leur initiative
⇒ « c'est devenu très compliqué à appréhender car le paysage a été brouillé par la dernière réforme »
⇒ « dans beaucoup d'entreprises, on rate des occasions d'aller vers les salariés »

Frein n°2

➔ c'est aussi ***une faible perception des enjeux***

⇒ ils ne pensent pas qu'on peut situer les questions de formation dans un cadre collectif, il n'y a pas de tradition, pas d'habitude de luttes sur le sujet, …
⇒ on n'aborde la question qu'à l'approche de la consultation du CE, c'est trop tard
⇒ les syndicats se donnent d'autres priorités

Frein n°3

➔ *et enfin,* ***la formation n'est pas valorisée dans l'entreprise,***

⇒ ***son utilité n'apparaît pas*** : « certains ont fait des stages, mais n'ont pas pratiqué derrière »
⇒ elle est vécue comme négative pour les conditions de travail : si je suis absent, les autres vont avoir à faire mon boulot en plus
⇒ les salariés les moins qualifiés n'ont pas envie d'aller en formation : « partir une semaine pour ne rien avoir en retour »
⇒ l'employeur utilise la formation pour changer les mentalités et détourne d'une vraie émancipation

Nous connaissons tous ces freins, il s'agit maintenant de les dépasser. C'est notre rôle de syndicat :

⇒ d'informer les salariés sur leur droit et comment les exercer,
⇒ d'informer et de former les militants, les élus
⇒ d'identifier les problématiques collectives dans l'entreprise et les transformer en revendications,
⇒ de soutenir les projets individuels dans un cadre collectif.

En faisant tout cela, nous prouverons aussi bien l'utilité du syndicat et l'intérêt d'être syndiqué, qu'en négociant les NAO ou l'accord pré-électoral.

LES OUTILS EXISTENT ET LE COLLECTIF REGIONAL EST LÀ POUR VOUS AIDER

Outils

➔ **pour informer et mobiliser les salariés**

⇒ « ***Ma formation en poche*** », petit livret élaboré par la confédération, permet d'informer les salariés sur leurs droits, il contient un bulletin d'adhésion et peut donc être utilisé pour syndicaliser.

⇒ **3 fiches pratiques** ont été aussi élaborées par la confédération, suite à la réforme de 2014 sur les nouveaux droits :

* **le Compte personnel de formation**,
* **l'Entretien professionnel,**
* **le Conseil en évolution professionnelle**

Outils

➔ **Un tract « *La formation, c'est pas pour les patrons* »** élaboré par le collectif régional, est à disposition sur le site du Comité régional Cgt Bretagne *(les fiches pratiques et le tract sont disponibles sur le site du Comité régional).*

Un membre du collectif régional a également construit un **Guide pratique** pour ouvrir son ***Compte personnel de formation ;*** mis à disposition au local syndical, il peut permettre d'aider les salariés à ouvrir leur compte.

➔ **pour informer et former les militants**

Outils

⇒ **Un stage : « Formation professionnelle et action revendicative »** est organisé par le Comité régional 2 fois par an à Colpo, sur 5 jours ; il permet d'outiller les élus de Comité d'Entreprise et membres de Commissions formation de s'outiller pour faire des propositions alternatives à celles de l'employeur

⇒ **Le guide « *Ma formation professionnelle* »** édité par la **NVO** permet de répondre aux questions des syndiqués et des salariés

PREPARATION FORUM FORMATION PROFESSIONNELLE

➔ Le Forum va être l'occasion d'apporter des témoignages à la fois :

⇒ sur les apports de la formation, au niveau individuel, dans une carrière professionnelle

⇒ sur la démarche revendicative qui peut être conduite en entreprise sur les droits à la formation, au bénéfice de tous les salariés

La préparation du Forum doit trouver son essence dans les actions au sein des entreprises ; aussi, les témoignages, les actions déjà conduites sont utiles à mettre au pot commun de la Cgt pour visualiser une démarche syndicale cohérente et conquérante.

Les Commissions exécutives d'UD, avec le Comité Régional, sont associés à la préparation du Forum par leur rôle d'impulsion et de coordination.

⇒ distribuer le tract et nous faire retour des réactions des salariés

⇒ inscription des syndiqués au forum

⇒ recensement de témoignages sur des évolutions professionnelles positives grâce à la formation dont vous pourriez avoir connaissance.

⇒ connaissance d'expériences de démarche revendicative sur la formation professionnelle

⇒ apporter les éléments pour le recensement des besoins d'emploi dans les entreprises, démarche qui doit permettre de favoriser l'anticipation et la conquête sociale.

⇒ définir l'apport que le collectif régional peut apporter pour impulser, dans les semaines qui viennent, une action quelle qu'elle soit sur la formation professionnelle (invitation des salariés à ouvrir leur compte CPF, information des salariés sur les entretiens professionnels … ou autre, en fonction des problématiques de l'entreprise
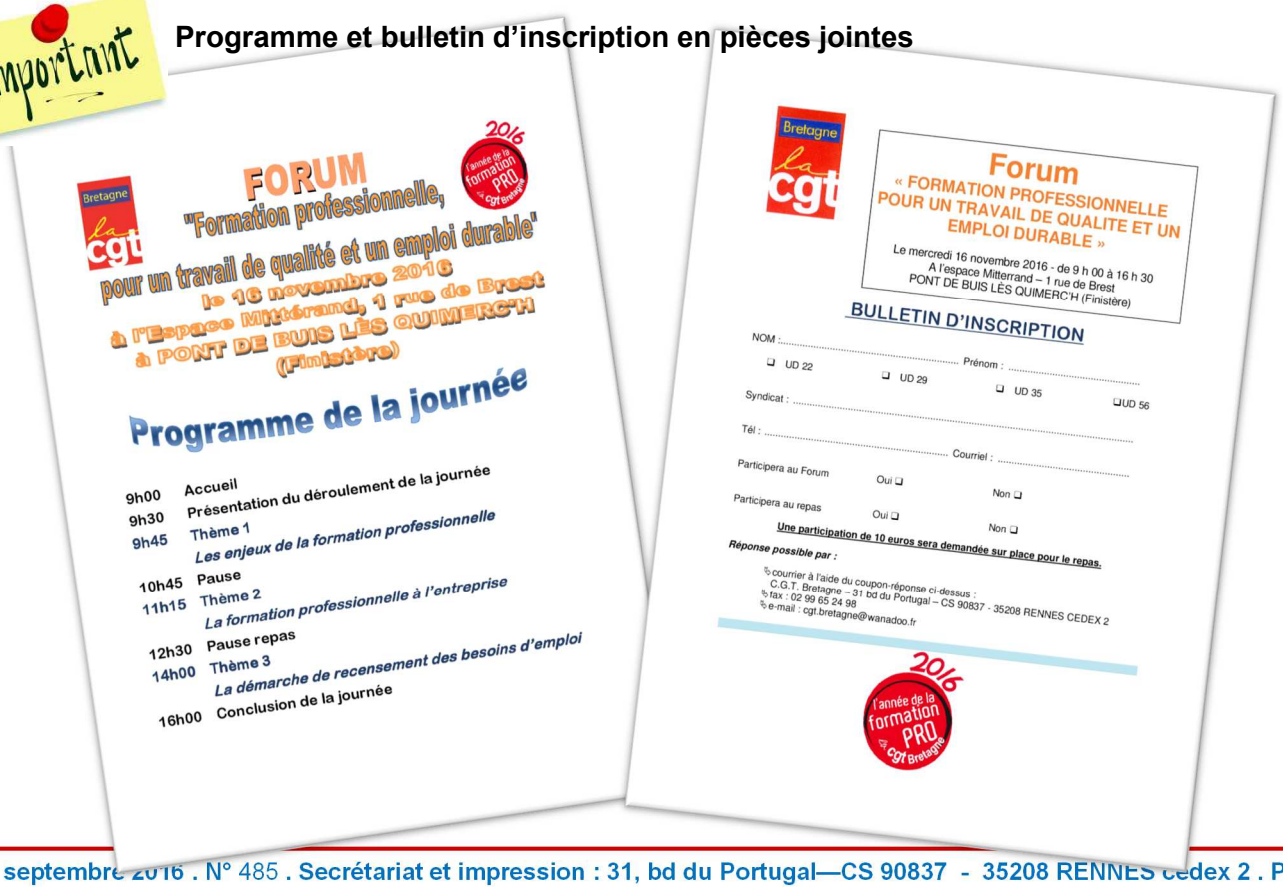
Programme et bulletin d'inscription en pièces jointes